

Secteur de la petite enfance de l'ECES

Conditions générales pour l'utilisation de la bibliothèque

L'utilisation de la bibliothèque est *offerte* à toutes les familles des enfants fréquentant le secteur de la petite enfance de l'ECES.

Prêts

Chaque utilisateur, peut emprunter jusqu'à *cinq documents*, livres ou DVD mis à disposition dans la bibliothèque du secteur de la petite enfance de l'ECES.

La durée du prêt est de *3 semaines*. L'utilisateur a la possibilité, sur demande, de prolonger son emprunt.

Responsabilité de l'utilisateur

Toute personne utilisant le service de bibliothèque s'engage à *prendre soin* du matériel mis à disposition et à signaler lorsqu'un document est détérioré ou perdu. L'utilisateur s'abstiendra de réparer lui-même les dégâts éventuels, mais les signalera.

Si un document s'avère perdu ou trop détérioré, l'utilisateur sera tenu de rembourser la valeur de celui-ci.

Réservation

Tout utilisateur de la bibliothèque peut demander à une collaboratrice de lui réserver un document. Dès que celui-ci est disponible, l'utilisateur en sera informé.

Retard

Chaque utilisateur s'engage à respecter le délai des emprunts, c'est-à-dire 3 semaines. Passé ce délai, une collaboratrice de l'ECES se permettra de le contacter afin de récupérer le matériel emprunté.